

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 15 janvier, à 21 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de NAUVIALE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des réunions.

PRESENTS : COUFFIGNAL, CARLES-DUBOC, CAVAILLES, CHINCHOLLE, GARDIN, GARY, GARROTE, GUIRAL, PEGUES, SAULES, SERVIERES Ph, SERVIERES S, TOURNEMIRE.

ABSENT-EXCUSE : CAMPELS, RAYNAL.

Monsieur Philippe SERVIERES a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2014

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

BATIMENTS COMMUNAUX – Travaux école primaire et salle accueil

N° 2015-01-15-01

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de travaux afin de répondre aux normes en terme d'accessibilité, de sécurité et de dépenses énergétiques concernant l'école primaire et la salle d'accueil établis par l'Atelier d'Architecture PRONAOS.

L'estimatif de ces travaux s'élève à la somme de : 124 550 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le projet et le plan de financement et décide de demander la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux dans la catégorie « Bâtiments communaux ».

Le plan de financement serait le suivant :

Montant des travaux :	124 550 €
Demande D.E.T.R. – 40 %	49 820 €
Demande subvention Conseil Général – 15 %	18 682 €
Demande subvention Conseil Régional - 25 %	31 137 €
Emprunt	24 911 €

Le conseil municipal souhaite un avis favorable à la demande de cette D.E.T.R.